



## Compte rendu

### Conseils de quartiers Annonciade- Fangu

### Jeudi 17 mai 2018

Elus présents :

M. Pierre Savelli, le maire — M. Grassi – M. Guerrini – Mme Pellegrini – M. Tieri

M. Terrier, Directeur Général des Services

14 habitants

Introduction présentée par M. Grassi, adjoint en charge de la Démocratie Participative : rappel de la réunion du 26 mars 2018 au cours de laquelle a été annoncée :

- la mise en place du budget participatif d'un montant de 150 000€, soit 1% du budget d'investissement de la ville de Bastia.
- le choix de la ville, de mettre en œuvre l'application POPVOX (courant juin 2018), qui permettra aux bastiais d'interagir avec la municipalité.

M. Grassi, fait un bref historique de la genèse du service. Il explique que la réunion se déroule en deux temps : un temps commun aux conseils de quartiers pour une présentation générale de la démarche budget participatif et un temps au cours duquel chaque conseil de quartier va se retrouver avec son ou ses élu(s) référents pour avancer sur les projets à mener en 2018.

Il indique qu'aujourd'hui la Démocratie Participative entre dans une nouvelle phase, celle du budget participatif, qui a pour objectif de favoriser la réalisation de projets pensés par les habitants, pour leur quartier ou pour leur ville.

Il fait mention des projets déjà réalisés grâce à la mobilisation des conseils de quartiers ; la rénovation de la chapelle de l'Annonciade, les cabines à livres, la convention de mise à disposition d'une salle au sein de l'école Georges Charpak.

Concernant, l'année 2018 en raison du manque de temps, nous allons puiser dans les idées de projets déjà énoncées lors des conseils de quartiers. Les projets seront soumis à une consultation des Bastiais via POP VOX.

Pour l'année 2019, un appel à projet sera lancé dans le courant du mois de juin 2018. Il s'organiser ainsi :

- juin à fin septembre 2018 : dépôt des propositions par mail ([parole-citatine@bastia.corsica](mailto:parole-citatine@bastia.corsica)). Parallèlement mise en place d'ateliers permettant une aide au montage de projets, en fonction des demandes.
- 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre 2018 : présentation des projets déposés en séance plénière des conseils de quartiers
- 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre au 31 décembre 2018 : analyse de faisabilité des projets par les services compétents de la mairie.
- Janvier 2019 : les projets retenus pour leur faisabilité sont soumis au vote des bastiais – via POP VOX, page Facebook Parolle Citatine, rubrique du service sur le site de la Mairie de Bastia
- Février 2019 : présentation en séance plénière des projets ayant obtenu la majorité des suffrages
- Mars 2019 : la mairie de Bastia pilote les travaux des projets retenus.

M. le Maire et M. le DGS rejoignent la réunion.

M. le Maire souligne la volonté des habitants de s'impliquer et la volonté des services communaux d'améliorer la vie des bastiais.

Le temps commun se termine permettant ainsi l'échange autour des projets.

Le conseil de quartier : Annonciade / Fangu – Elus présents : M. Guerrini et Mme Pellegrini

5 habitantes

Elles indiquent concernant le square Paratojo, qu'il est engorgé de débris, les parties arborées sont miséreuses, les arbres tronçonnés n'ont pas été remplacés. Ce lieu sert souvent de déchetterie sauvage. Elles demandent la création de brigades vertes, Mme Pellegrini leur répond que ces dernières ne relèvent pas de la compétence de la commune.

Les habitantes demandent que des cactus ou des figuiers ce qui limiterait l'accès du square aux chiens.

Concernant le jardin du Fangu, elles souhaitent qu'il soit mieux entretenu et que les plantes soient remplacées si besoin. Le panneau signalant, l'interdiction du parc aux chiens a été scié, il serait opportun de le remplacer. Des toilettes dans le parc, semblent être utiles, cela éviteraient que certains prennent les buissons pour des lieux d'aisance.

Elles signalent des animaux en divagation (vaches, taureaux).

Une des habitantes attire notre attention sur les cabines à livres de la gare et du jardin du Fangu, en effet elles ne sont pas étanches et à chaque pluie les livres sont trempés et ainsi ne peuvent être utilisés. Il faudrait revoir le concept, mais le projet est intéressant.

Une des habitantes s'occupant de la chapelle de l'Annonciade, rappelle que l'une des vitres est toujours cassée, elle n'a pas été remplacée. Elle souhaite que la moquette installée sous

l'autel soit retirée. M. le Maire qui a rejoint ce groupe, s'en émeut et précise que les services municipaux, feront le nécessaire.

Les habitantes font part de leurs interrogations concernant le tombeau se trouvant à proximité de la chapelle. Il est manifestement abandonné depuis longtemps. Cette question est récurrente pour ce conseil de quartier. Elles questionnent la commune, sur ces moyens d'action. M. le DGS explique qu'en fonction de l'existence ou non d'une descendance, les procédures à mettre en œuvre sont différentes, il assure que les services communaux se saisiront à nouveau de cette problématique.

La séance est levée à 19h45.